

RÉCRÉvolution

renouvellement, adaptation, mobilisation, contribution

Les faits saillants :
Mai 2021



Le projet RÉCRÉvolution est une réalisation de
l'Association canadienne des parcs et loisirs



Le projet RÉCRÉvolution mise sur le renouveau, l'adaptation, la mobilisation et la contribution pour amorcer une démarche de rétablissement dans la foulée de la pandémie. Destiné aux responsables des loisirs, des parcs et du sport communautaire, le projet bénéficie du soutien du gouvernement canadien et sa réalisation relève de l'Association canadienne des parcs et loisirs. On veut ainsi améliorer la planification, la gestion et la prestation des programmes et services dans le contexte de la pandémie et de ce qui suivra, ainsi que participer plus généralement au rétablissement collectif.

L'équipe de RÉCRÉvolution

John Frittenburg, chef de projet

Joe Doiron

Diane English

Brian Johnston

Larry Ketcheson

Pierre Morin

Avec la collaboration de Mme CJ Noble, directrice générale de l'ACPL

#RÉCRÉvolution

Citation

© 2021 RÉCRÉvolution au nom de l'Association canadienne des parcs et loisirs



Ce rapport et le projet RÉCRÉvolution ont été réalisés avec le soutien du gouvernement du Canada.

Canada

Table des matières

Préambule	2
RÉCRÉvolution, une démarche de rétablissement pour l'après-COVID-19	3
RÉCRÉvolution s'appuie sur des données probantes et sur de la théorie éprouvée	3
Axes d' intervention	6
Principales conclusions	7
Données de sondages	7
Revue de littérature	7
Groupes de discussion avec des informateurs experts	8
Production participative : pratiques prometteuses et « à venir »	9
Principales leçons à retenir de la démarche	9
Premières conclusions et leçons à retenir	10
Vue du terrain : Résumé des groupes de discussion	12
Que faire maintenant?	14

Préambule

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré une pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19). Peu de temps après, le gouvernement fédéral a fermé sa frontière sud à tous les déplacements non essentiels. D'autre part, les gouvernements provinciaux et territoriaux promulguaient des ordres de rester à la maison et forçaient la fermeture de toutes les entreprises, à l'exception de celles répondant à des besoins de base. Malgré ces mesures sans précédent, la COVID-19 a progressé. La pandémie s'est poursuivie en 2021 en dépit du maintien des mesures de santé publique et l'arrivée des vaccins. Nous en sommes maintenant à la troisième vague au Canada, amenant chacun à redéfinir son quotidien.

Notre société jusque-là hautement mondialisée s'est réduite à une vie en quasi-autarcie. Les fermetures et les restrictions ont entraîné un changement significatif dans la perception et l'intérêt du public et dans son rapport aux parcs, aux loisirs et au sport communautaire et la demande s'est intensifiée. La pandémie a donc mis en lumière et renforcé le rôle essentiel de ce secteur pour la santé et le bien-être individuel et collectif.

Chaque région et chaque province a vécu la situation de façon différente. Mais lorsque les mesures de confinement ont été initialement et progressivement levées, les parcs et les grands espaces ont été les premiers endroits où les gens sont allés chercher du répit. Aussi bien dans les plus grandes villes du Canada que les plus petites municipalités, les espaces verts, les parcs et les sentiers sont devenus des aimants pour les citoyens, jeunes et vieux. Les activités de plein air, notamment les sorties dans les parcs, se sont alors révélées indispensables au renforcement de la santé mentale. C'est encore le cas aujourd'hui.

À bien des égards, la pandémie a également stimulé l'ingéniosité des responsables des parcs, des loisirs et du sport communautaire. Ils ont rejoint la première ligne de défense contre la COVID. Ils ont montré leur volonté et leur capacité à répondre à de nouvelles demandes et à relever des défis exceptionnels. Ils ont navigué dans des eaux nouvelles et inexplorées, notamment en changeant de rôles et de responsabilités. Dans leur nouveau rôle de premiers intervenants, les membres du personnel des services de loisirs se sont mobilisés pour porter secours aux populations vulnérables. Ils ont assuré la permanence dans les installations converties en abris d'urgence, coordonné des centres de distribution alimentaire installés dans des locaux communautaires et dirigé la circulation piétonne dans les installations de loisirs transformées en sites de dépistage de la COVID. Bon nombre de ces changements fondamentaux restent en place aujourd'hui, alors que la pandémie se poursuit. Dans le secteur des parcs, des loisirs et du sport communautaire, on est depuis longtemps conscient du rôle crucial qu'on exerce pour appuyer les services sociaux. Mais le coronavirus s'est présenté comme le catalyseur qui a permis d'affermir ce rôle essentiel de soutien et de protection de la santé et du bien-être de toute la population canadienne.

Cet environnement en mutation rapide conduira finalement à une nouvelle normalité, « une nouvelle norme », pour le secteur. Les responsables des parcs, des loisirs et du sport communautaire ont besoin de soutien pour continuer à relever ces défis sans précédent et

répondre aux nouvelles attentes. Ils doivent positionner leur proposition de valeur afin de mieux reconstruire et de soutenir la santé, la guérison et le renouveau de la collectivité.

Grâce à la RÉCRÉvolution, nous serons en mesure de le faire!

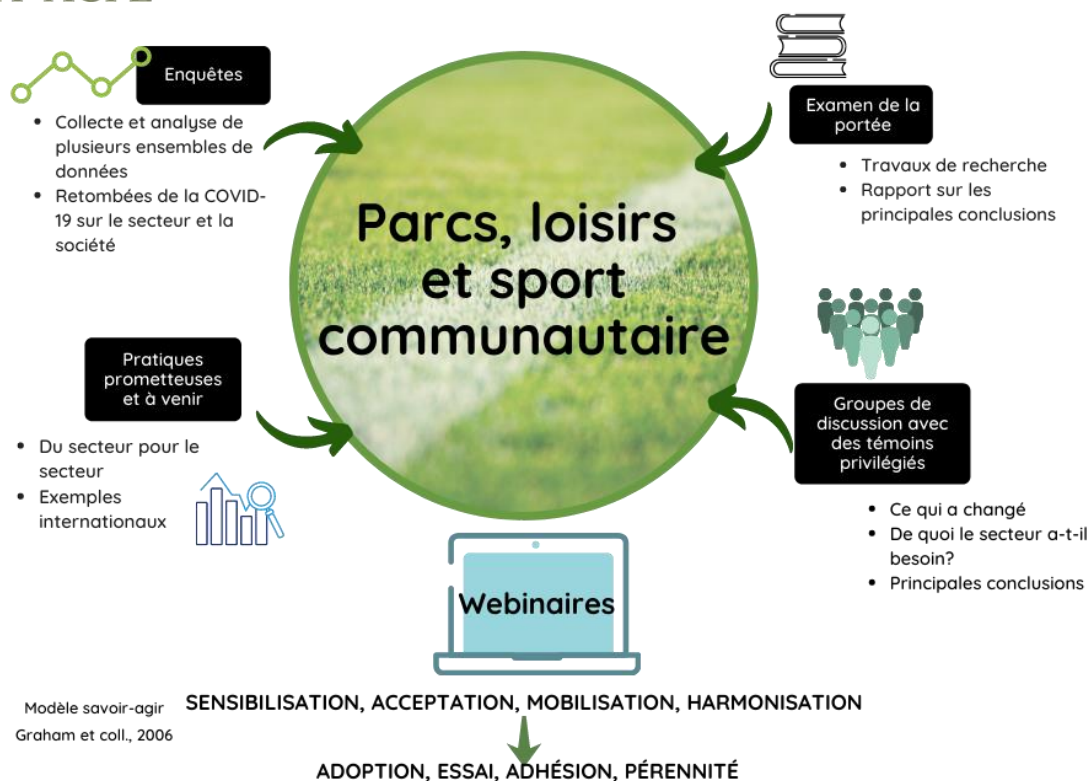
RÉCRÉvolution, une démarche de rétablissement pour l'après-COVID-19

Le projet RÉCRÉvolution mise sur le renouveau, l'adaptation, la mobilisation et la contribution pour amorcer une démarche de rétablissement dans la foulée de la pandémie. Destiné aux responsables des loisirs, des parcs et du sport communautaire, le projet bénéficie du soutien du gouvernement canadien et sa réalisation relève de l'Association canadienne des parcs et loisirs. Le projet a été conçu et mis en œuvre par une équipe dirigeante composée de spécialistes engagés et chevronnés provenant de partout au Canada.

Ce processus applique un modèle de savoir-agir pour relever, analyser, synthétiser, cataloguer et diffuser les connaissances nécessaires à la planification, à l'exploitation et à la mise en œuvre de programmes dans le contexte de la pandémie et de l'après-pandémie. Les responsables du secteur des parcs, des loisirs et du sport communautaire seront ainsi en mesure de *renouveler* leur proposition de valeur, d'*adapter* leur programmation et leur prestation de services, de *se mobiliser* et de soutenir en toute sécurité leurs employés, leurs clients et leurs partenaires, et de *contribuer* au rétablissement collectif.

RÉCRÉvolution s'appuie sur des données probantes et sur de la théorie éprouvée

Le projet RÉCRÉvolution est fondé sur une théorie éprouvée, le modèle du « savoir-agir » (Graham et coll., 2006). Dans la première phase, en exploitant les données recueillies, le projet veut s'adresser au secteur dans un premier temps pour le ***sensibiliser*** aux effets et aux conséquences de la COVID. Il s'agit ensuite de lui ***faire accepter*** la nécessité d'agir pour l'amener à ***reconnaître*** les problèmes et les interventions nécessaires et à ***harmoniser*** ses interventions et celles de ses partenaires.



La première phase du projet comprend quatre activités intégrées :

1. La collecte et l'examen de la documentation publiée et d'autres documents pertinents.
2. La collecte et l'analyse de données d'enquête provenant de sources multiples.
3. La collecte d'information auprès des informateurs experts travaillant dans le domaine des parcs, des loisirs et du sport communautaire aux paliers local, provincial et national.
4. La documentation des pratiques prometteuses et « à venir » auxquelles le secteur a eu recours pour répondre aux mesures de confinement et autres changements liés à la pandémie. Voir le tableau 1.

Tableau 1. Aperçu des éléments de recherche de la première phase

Élément	Portée	Objectif
Revue de littérature	245 articles revus par les pairs et issus de la littérature grise publiés entre janvier 2020 et janvier 2021	Synthèse des avis pour appuyer la réouverture et les activités à plus long terme de l'industrie des parcs, des loisirs et du sport communautaire
Analyse des données	190 sites web, rapports et documents d'enquête du monde entier, réalisés entre mars 2020 et février 2021	Recours à des travaux de recherche fondés sur des données probantes pour éclairer les décisions concernant l'émergence et l'épanouissement dans le contexte de l'après-COVID
Groupes de discussion privilégiés	141 informateurs de toutes les régions du Canada, quatre séances consacrées à des questions précises et 25 entretiens en français	Collecte d'information sur les effets de la COVID-19 sur les modèles d'exploitation, prédictions sur les changements définitifs, et outils, ressources ou supports nécessaires pour reprendre les activités de manière responsable et sûre et positionner le secteur pour la croissance et le succès
Pratiques prometteuses	Approche visant à recueillir des pratiques prometteuses auprès des professionnels des parcs, des loisirs et du sport communautaire de tout le Canada	Présentation de 50 pratiques montrant la réponse du secteur et l'importance de sa participation au renouveau et au rétablissement collectifs

Axes d'intervention

Le secteur des parcs, des loisirs et du sport communautaire est appelé à jouer un rôle déterminant dans l'effort national de rétablissement de la COVID-19. Le projet RÉCRÉvolution offre des avis fondés sur des données probantes pour souligner l'importance du secteur dans le soutien et la protection de la santé et du bien-être de la population canadienne. L'enquête a mis en évidence cinq axes sur lesquels peuvent s'appuyer les décisions visant à influencer les politiques et les pratiques. Chaque action peut reposer sur l'un de ces axes ou sur plusieurs d'entre eux.

1. Les parcs, les loisirs et le sport communautaire sont indispensables

Les parcs, les loisirs et le sport communautaire sont perçus comme essentiels à la santé et au bien-être de la population canadienne. Plus que jamais, les installations et services de parcs et de loisirs sont considérés comme des milieux essentiels pour améliorer et préserver la santé publique.

2. Équité, inclusion, diversité et accessibilité

La pandémie a mis en évidence de nombreuses inégalités dans la société, y compris en ce qui concerne les parcs, les loisirs et le sport communautaire. Les populations vulnérables et les communautés à risque ont un accès limité aux parcs et moins de possibilités de participer à des activités sportives et récréatives. L'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité doivent être intégrés dans chaque projet et approche afin d'assurer une reprise durable.

3. Clarté et cohérence

Le secteur doit chercher à rétablir la confiance du public dans la fiabilité et la sécurité de ses installations et services. Pour accomplir cette tâche, les responsables et les décideurs doivent obtenir de la santé publique et des autorités gouvernementales des directives, des normes, des politiques et des messages clairs, cohérents et fiables.

4. Pérennité

Il faudra des années pour se remettre des conséquences sanitaires, sociales, économiques et fiscales des fermetures et autres restrictions. Lorsque les gens commenceront à revenir aux parcs, aux loisirs et au sport communautaire, les infrastructures et les organismes nécessaires ne seront peut-être pas là pour les soutenir. On doit mettre en place un financement durable et des solutions à long terme.

5. Innovation et flexibilité

La pandémie a donné l'occasion au secteur des parcs, des loisirs et du sport communautaire d'innover et d'agir de concert avec d'autres acteurs. Pour s'adapter à cette nouvelle normalité, il se doit d'exploiter sa créativité inhérente et de faire preuve d'audace dans toutes les facettes de l'élaboration, de la planification et de la mise en œuvre des politiques, y compris par la collaboration et les partenariats.

Principales conclusions

Données de sondages

- 103 enquêtes distinctes ont été analysées.
- 30 % de toutes les enquêtes analysées étaient canadiennes; 70 % de toutes les enquêtes analysées provenaient de sources internationales.
- 61 % des enquêtes concernaient la population générale; 38 % concernaient des organisations ou communautés de divers niveaux
- Dans l'ensemble, les sondages analysés reflètent la contribution et les idées de 475 000 répondants au total.
- Toutes les enquêtes ont été menées entre mars 2020 et février 2021.

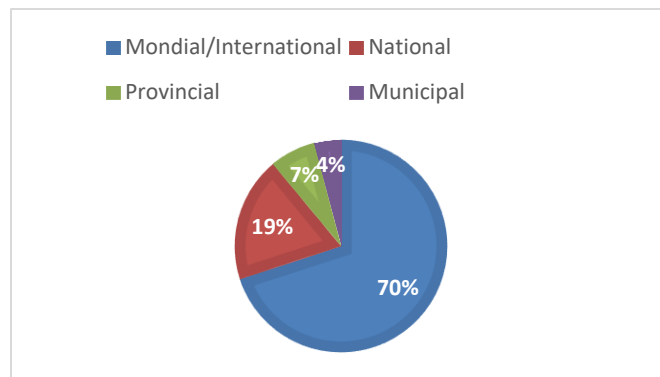


Figure 1. Données d'enquête : répartition nationale et internationale

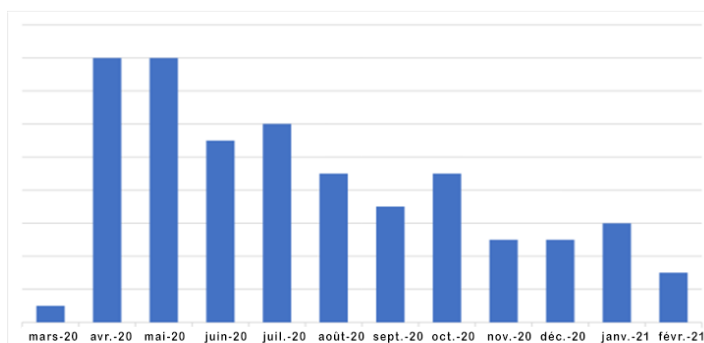


Figure 2. Tenues des sondages : mars 2020 à février 2021

Revue de littérature

- 20 552 articles ont été recensés lors de la recherche initiale.
- 245 articles ont été examinés après l'application de critères de sélection, de duplication et d'exclusion.
- 13 % des articles provenaient de sources canadiennes; 67 % provenaient des États-Unis et d'autres sources.
- 121 articles ont été examinés pour les effets et les conséquences de la pandémie sur les **personnes**.
- 117 articles ont été examinés pour les effets et les conséquences de la pandémie sur les **programmes et les politiques**.
- 93 articles ont été examinés pour les effets et les conséquences de la pandémie sur les **lieux et les espaces**.

Tableau 2 : Articles par type

Type	Nombre d'articles	% du total
Empirique, commentaire	213	86 %
Revue de littérature	9	4 %
Études de cas	4	2 %
Conceptuel	4	2 %
Méthode/Autre	15	6 %
TOTAL	245	100 %

Groupes de discussion avec des informateurs experts

- On a interrogé plus de 170 informateurs experts, notamment des leaders d'opinion et des professionnels de première ligne.
- On a interrogé 25 informateurs experts francophones de partout au Canada.
- On a tenu six groupes de discussion régionaux d'un océan à l'autre : Atlantique, Québec français, Québec anglais, Centre, Ouest et Nord, y compris des collectivités éloignées et rurales.
- On a tenu cinq groupes de discussion sur des questions précises : 1) l'inclusion et la diversité, 2) l'équité entre les sexes, 3) les autochtones, 4) les organisations nationales, et 5) l'éducation et le sport scolaire.
- On a tenu un groupe de discussion sur les grandes villes.
- Les groupes de discussion ont permis de dégager des idées sur les besoins des responsables en ce qui concerne les aspects suivants :
 - les façons d'éviter les écueils, de répondre aux besoins et de reconstruire après la pandémie;
 - les moyens nécessaires à la relance, au renouvellement et à l'adaptation des programmes et politiques;
 - les mesures éventuelles qui permettraient d'assurer la pérennité des activités.



Figure 3 : Groupe de discussion en ligne avec des informateurs experts

Production participative : pratiques prometteuses et « à venir »

- Plus de 70 pratiques prometteuses ou « à venir » ont été soumises à RÉCRÉvolution à ce jour (anglais et français).
- Sept provinces sont représentées à ce jour dans les pratiques prometteuses et « à venir ».
- **Les soumissions acceptées seront publiées sur le site [Le Banc](#) de l'ACPL.**

Principales leçons à retenir de la démarche

L'ACPL et l'équipe de direction de RÉCRÉvolution ont à ce jour dégagé les principales leçons à retenir suivantes :

- **Opportunité et nécessité.** Le projet RÉCRÉvolution est opportun et nécessaire pour appliquer des mesures ciblées et fondées sur des données probantes à l'échelle nationale afin d'améliorer la planification, la gestion et la prestation des programmes et services dans le contexte de la pandémie et de ce qui suivra, et de participer plus généralement au rétablissement collectif.
- **Données exhaustives et aperçu complet.** La phase 1 de compilation des connaissances présente un bassin de données et d'idées pour étayer les politiques et pratiques émergentes et à venir dans le domaine des loisirs, des parcs et du sport communautaire.
- **Cohérence dans les activités de la phase 1.** Les conclusions du recensement des connaissances réalisé au cours de la phase 1 sont cohérentes; les données qualitatives et quantitatives recueillies dans les analyses des sondages correspondent aux conclusions

de la revue de littérature, qui, elles-mêmes, correspondent aux besoins et aux tendances définis par les groupes de discussion avec des informateurs experts.

- **Nécessité d'une enquête plus approfondie.** Il faut se pencher de façon plus approfondie sur les données qui ont été recueillies de multiples sources nationales et internationales, mais qui n'ont pas été analysées. On doit aussi examiner de plus près l'ampleur des effets et des conséquences de la pandémie sur les loisirs, les parcs et le sport communautaire, y compris les répercussions persistantes à mesure que la pandémie se poursuit. Enfin d'autres analyses doivent porter sur la nécessité de planifier des changements progressifs ou transformationnels maintenant ou à l'avenir dans toutes les activités et façons de faire.

Premières conclusions et leçons à retenir

L'ACPL et l'équipe de direction de RÉCRÉvolution ont tiré les conclusions initiales suivantes :

- **La valeur des parcs, des loisirs et du sport communautaire n'a jamais été autant reconnue.** Les tentatives passées du secteur, notamment le *Cadre stratégique pour le loisir au Canada (Sur la voie du bien-être, 2015)* et d'autres politiques comme celle en matière d'accès abordable, ont souligné et fait valoir l'importance des parcs, des loisirs et du sport communautaire sur le plan social. La pandémie a mis en lumière la validation du public en ce qui a trait à l'importance de l'accessibilité aux parcs et autres grands espaces, aux services de loisirs et au sport communautaire. Cela est perçu à la fois comme un droit et une pièce maîtresse de la santé et du bien-être individuel et collectif.
- **De nombreux sous-groupes démographiques continuent d'être touchés de manière disproportionnée par la pandémie.** La COVID a exacerbé une kyrielle d'inégalités sanitaires, sociales et économiques. Les effets négatifs de la pandémie se font toujours sentir sur les groupes démographiques et les communautés défavorisés et sous-représentés. On parle ici notamment des communautés noires et autochtones, des personnes de couleur, des femmes et des filles, des personnes handicapées, des jeunes, des travailleurs de première ligne, des familles à faible revenu et des groupes LGBTQ2+. L'égalité d'accès aux parcs, aux installations et aux programmes récréatifs et sportifs se doit d'être une considération prioritaire au moment où le secteur cherche à se renouveler et à s'adapter pour contribuer au rétablissement de l'ensemble de la société.
- **Les attentes, les préférences et les comportements du public évoluent.** Les résultats de la première phase nous portent à croire que certains usagers hésitent à revenir aux programmes de sport et de loisirs organisés. Les mesures de confinement ont entraîné une diminution généralisée de l'activité physique et une augmentation des comportements sédentaires. Ce phénomène rappelle l'importance de promouvoir l'intégration de l'activité physique bénéfique pour la santé dans la vie quotidienne et de tirer parti de l'intérêt accru pour les parcs et les espaces verts extérieurs. On assiste à la

hausse de la demande pour des programmes extérieurs, holistiques et autogérés, y compris des programmes hivernaux. L'animation des programmes de plein air pour attirer les utilisateurs actuels et nouveaux, y compris les populations vulnérables et difficiles à atteindre, est considérée comme une pratique exemplaire ou « à venir » par les intervenants.

- **Il faudra relever les défis liés au recrutement et à la gestion des ressources humaines.** Les données montrent que les gestionnaires de parcs, de loisirs et de sports communautaires rencontrent des difficultés croissantes en matière de ressources humaines alors que la pandémie se poursuit. Ces problèmes persisteront, voire s'aggraveront, après la pandémie. On observe un exode du personnel et des bénévoles qui pourraient ne pas revenir après la pandémie. L'évolution des rôles et des responsabilités, y compris le respect des mesures de santé publique, ainsi que les politiques et directives inédites et en constante évolution, exigeront de nouvelles compétences.
- **Le désir du public de se récréer en plein air et la demande en ce sens ont augmenté.** L'utilisation accrue — et même la surutilisation — des parcs et des espaces verts pendant les confinements est un phénomène mondial. Au Canada, l'utilisation des parcs, des voies piétonnières et des sentiers a augmenté de façon spectaculaire pendant la pandémie. Les données montrent qu'en 2020, 70 % des Canadiens ont exprimé une meilleure appréciation des parcs et des espaces verts; 66 % ont dit marcher ou jogger plus souvent à l'extérieur, et la pratique du cyclisme s'est accrue de 25 %.
- **Une transition vers des activités et des programmes adaptés à la pandémie doit s'effectuer.** Les conclusions de la phase 1 tirées des expériences nationales et internationales montrent clairement que des changements seront nécessaires pour répondre aux attentes des utilisateurs et de la sécurité publique. Certains seront progressifs, d'autres permanents, coûteux et longs. Par exemple, la conception, le réaménagement et la modernisation des installations seront une priorité. Il faudra rénover ou remplacer les systèmes de traitement et d'assainissement de l'air et mettre en place d'autres mesures connexes.
- **Il faut des orientations, des normes et des messages clairs et faisant autorité.** La principale préoccupation du public restera la sécurité personnelle et collective. Bien qu'ils ne se soient pas toujours pleinement conformés à chacune des directives de santé publique, la plupart des gens les ont respectés dans l'ensemble. Mais alors que l'on s'achemine vers une nouvelle normalité, il sera impératif que les directives, normes et messages soient clairs et précis et fassent autorité pour guider les politiques, la planification, les activités et la prestation des programmes dans le secteur des parcs, des loisirs et du sport communautaire.

Vue du terrain : Résumé des groupes de discussion

Cent soixante-dix responsables et professionnels des loisirs et du sport communautaire ont participé à des groupes de discussion virtuels en février et mars 2021 afin d'identifier ce dont le secteur a besoin pour contribuer à une reprise énergique et efficace après la pandémie de COVID-19. On cherchait aussi par l'entremise de ces groupes à comprendre comment le secteur s'est adapté, comment il a été transformé de façon permanente et comment il peut le mieux relever les défis actuels et saisir les opportunités qui se présentent. Ces opportunités, ainsi que les conclusions de l'examen de la portée et d'autres données recueillies dans le cadre de ce projet, seront utilisées pour établir les moyens d'action prioritaires pour l'avenir.

L'intégralité des commentaires des informateurs experts est contenue dans le rapport « Vue du terrain » que l'on peut trouver sur le site Le Banc de l'ACPL. Une forte majorité de ces informateurs a noté que notre secteur détient actuellement une occasion exceptionnelle de maximiser les investissements publics. Nous devons tirer parti de cet élan en démontrant aux décideurs la valeur et les bienfaits des parcs, des loisirs et du sport communautaire au moyen de récits convaincants et de données probantes. Les informateurs experts ont d'abord insisté sur le besoin de financement pour assurer la pérennité et le rétablissement. Mais ils ont également souligné les avantages de la collaboration entre les secteurs, d'une planification plus souple et plus réactive et de l'échange de pratiques exemplaires ou « à venir » qui répondent aux changements de notre milieu.

Les sections qui suivent résument les principaux thèmes relatifs aux personnes, aux lieux, aux programmes et aux politiques. La section se conclut par ce que les intervenants ont proposé comme étant nécessaire pour se renouveler, s'adapter, se mobiliser et contribuer.

Principaux thèmes liés aux **personnes** (public, usagers, gens œuvrant dans le domaine)

- Équité, inclusion et accès : Il faut atteindre les personnes les plus durement touchées par la pandémie.
- Évolution du lieu de travail : Le passage au télétravail et la nécessité de soutenir la santé mentale des employés. Le recrutement d'employés et de bénévoles pour remplir des rôles essentiels.
- Modification des modes de comportement : Une augmentation des loisirs et de l'activité physique non structurés « à domicile », ce qui aura un impact sur les programmes de loisirs habituellement soumis à un horaire contraignant.

Principaux thèmes liés aux **lieux** (installations, aménagements intérieurs et extérieurs)

- Priorité aux parcs, aux sentiers et aux grands espaces : La prise de conscience des bienfaits de l'activité en plein air pour le bien-être physique et mental des gens a nettement progressé. Il faut accroître les investissements dans les parcs, les sentiers et les grands espaces et les rendre accessibles au plus grand nombre à longueur d'année.
- Utilisation non traditionnelle des espaces intérieurs existants : Les centres de loisirs ont été transformés en banques alimentaires ou en centres de vaccination ou de convalescence. Il faut trouver des moyens d'optimiser l'utilisation de ces endroits.
- Conception d'installations résilientes : Sachant que la prochaine pandémie n'est peut-être pas si loin, l'on doit veiller à ce que les installations soient plus adaptables et résistantes aux pandémies.

Principaux thèmes liés aux **programmes** (en ligne, en présentiel, activités)

- Nouvelles modalités de programmation : La programmation en ligne et sur demande est là pour de bon. Il est temps de répertorier ces pratiques « à venir » et de se concentrer sur la qualité et l'équité.
- Événements et autres rassemblements de masse : Le retour aux grands rassemblements (tournois sportifs, activités communautaires) sera progressif. Il importe de définir des approches pour un retour en toute sécurité.

Principaux thèmes liés aux **politiques** (façons de faire, approches)

- Les parcs, les loisirs et le sport communautaire sont indispensables : On peut tirer parti de la sensibilisation accrue du public au rôle indispensable des parcs, des loisirs et du sport communautaire pour le bien-être des individus et de la société.
- Partenariats : Profiter de l'occasion pour exploiter et améliorer les partenariats, afin d'accélérer les efforts de rétablissement et d'accroître l'accès aux parcs, aux loisirs et au sport communautaire pour l'ensemble de la population.
- La technologie au service de la transformation des entreprises : La technologie jouera un rôle de plus en plus important dans tous les aspects des programmes et des services.

Ce dont le secteur a besoin

Dans chacun de ces domaines, les informateurs experts ont exprimé leurs idées sur les éléments nécessaires pour que le secteur se renouvelle et s'adapte. Voici les idées qui ressortent le plus :

- Des ressources (y compris des données) qui démontrent la valeur et les bienfaits des parcs, des loisirs et du sport communautaire pour informer et soutenir les décideurs.
- Investissement financier dans la relance du secteur (municipalités et organismes à but non lucratif) qui cible les populations les plus démunies et s'appuie sur la sensibilisation du public aux bienfaits des parcs, des loisirs et du sport communautaire.
- Des opportunités constantes de réseautage et de partage des connaissances et du savoir-faire au niveau local, régional et national.
- Une formation soutenue par des ressources afin que les organisations puissent s'adapter à un contexte en constante évolution.

- Soutien à la création de partenariats plus solides et à la promotion de la collaboration entre les secteurs.
- Poursuivre la collecte des pratiques exemplaires et « à venir » afin de les intégrer dans un référentiel central de partage du savoir-faire et de connaissances sur le site Le Banc de l'ACPL.

Que faire maintenant?

L'ACPL et l'équipe de direction de RÉCRÉvolution vont passer aux prochaines étapes suivantes afin d'être en mesure de soutenir les décideurs, les responsables et les bénévoles dans le secteur des loisirs, des parcs et du sport communautaire :

- Planification et organisation de la série de webinaires RÉCRÉvolution, le premier de la série devant avoir lieu en juin 2021. L'objectif principal de ce webinaire est de partager les principales conclusions des activités de la première phase afin qu'elles soient prises en compte et utilisées par les décideurs politiques, les responsables et les bénévoles. D'autres webinaires auront lieu dans les mois qui suivront.
- Synthétiser et organiser l'ensemble de la documentation de la phase 1 pour la partager avec les décideurs, les responsables et les bénévoles sur le site Le Banc, la communauté de pratique virtuelle de l'ACPL.
- Des étapes vers une enquête plus approfondie pour mieux éclairer le processus de renouveau, d'adaptation, de mobilisation et de contribution en vue du rétablissement collectif.